



## Fiches Techniques de sécurité

Conforme aux norme 1907/2006/CE

Version 3

Date d'édition 10-8-2009

### Dynamon-S

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise						
Nom commercial du produit	Dynamon-S					
Nom chimique usuel	Ammonitrate avec soufre					
Synonymes	Ammonitrate 24 (+7)					
Formule chimique	24%N + 7%S ( 24%N + 17,5%SO3)					
Utilisation de la substance/préparation	ENGRAIS CE					
Numéro de catégorie EU						
Nom de la société/entreprise	DSM Agro B.V.					
Adresse de la société/entreprise	B.P.601 6160 AP Geleen Pays-Bas					
No de téléphone la société/entreprise	(31) 46 476 00 55					
E-mail adresse de la société/entreprise	<a href="mailto:dsm.agro@dsm.com">dsm.agro@dsm.com</a>					
No de téléphone d'urgence	(31) 46 476 55 55				24/24 heures	7/7 jours
2 Identification des dangers						
Dangers physiques/chimiques						
Dangers écologiques	Légèrement nocif pour le milieu aquatique.					
Effet(s) d'exposition (excessive)						
Symptômes d'exposition (excessive)	Risque d'irritations corporelles mécaniques par contact avec les poussières.					
Inhalation	Une surexposition par inhalation peut causer une irritation respiratoire. (toux)					
Ingestion	Après absorption de grandes quantités: Peut causer des troubles gastrointestinaux.					
Contact cutané	Légèrement irritant pour la peau. (rougeur).					
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation des yeux. (rougeur).					
3 Composition/informations sur les composants						
Composants	N° CAS	N° CE	% (m/m)	Symbole	Phrases R	
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	229-347-8	69	-	-	
Sulfate de calcium	7778-18-9	231-900-3	30	-	-	
matière additionnelle / rambourage inert			1			
<i>Le n° CE correspond au numéro EINECS ou ELINCS.</i>						
4 Premiers secours						
Généralités						
Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
Ingestion	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
Contact cutané	Rincer abondamment à l'eau courante. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin si des symptômes se développent.					
Note pour le médecin	Méthémoglobinémie					
5 Mesures de lutte contre l'incendie						
Moyens d'extinction						

	<p><b>Petit incendie</b></p> <p><b>Gros incendie</b></p> <p><b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser</b></p> <p><b>Dangers spécifiques</b></p> <p><b>Produits de décomposition thermique ou de combustion dangereux</b></p> <p><b>Méthodes spécifiques de lutte contre l'incendie</b></p>	<p>Non-combustible. Eau</p> <p>Non-combustible. Eau</p> <p>En cas d'incendie, peut produire des produits de décompositions dangereux tels que oxydes d'azote (NO, NO<sub>2</sub>, etc.), Ammoniac (NH<sub>3</sub>), amines.</p> <p>Aucune mesure spéciale n'est requise. Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.</p>
<b>6</b>	<b>Mesures à prendre en cas de rejet accidentel</b>	
	<p><b>Précautions individuelles</b></p> <p><b>Précautions pour la protection l'environnement</b></p> <p><b>Les méthodes de nettoyage</b></p> <p><b>Petit déversement accidentel et fuite</b></p> <p><b>Fuite ou déversement accidentel important</b></p> <p><b>Remarques</b></p>	<p>Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).</p> <p>Éviter le contact de la substance déversée avec le sol pour prévenir son écoulement dans les cours d'eaux de surface.</p> <p>Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau.</p> <p>Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Recyclez, si possible. Empêcher la formation de nuages de poussière. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau.</p>
	<b>Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.</b>	
<b>7</b>	<b>Manipulation et stockage</b>	
	<p><b>Manipulation</b></p> <p><b>Stockage</b></p> <p><b>Utilisation(s) particulière(s)</b></p> <p><b>Matériaux d'emballage recommandés</b></p> <p><b>Note : Stabilité et réactivité, voir Section 10</b></p>	<p>Utiliser avec une ventilation adéquate. L'installation d'une ventilation par aspiration à la source est recommandée. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter toute contamination incluant celle par les métaux, la poussière ou les substances organiques. Tenir à l'écart de l'humidité.</p> <p>Éviter tout contact avec des matières combustibles. Conserver dans un endroit frais et sec. Tenir éloigné du foin, du grain, du gasoil, etc.</p> <p>ENGRAIS CE</p> <p>fer, Matériau synthétique Non utilisables: Zinc, Cuivre</p>
<b>8</b>	<b>Contrôle de l'exposition/protection individuelle</b>	
	<p><b>Valeurs limites d'exposition</b></p> <p><b>Mesures techniques</b></p> <p><b>Mesures d'hygiène</b></p> <p><b>Protection individuelle</b></p> <p><b>Voies respiratoires</b></p> <p><b>Peau et corps</b></p> <p><b>Mains</b></p> <p><b>Yeux</b></p> <p><b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b></p>	<p>Pas nécessaire. Toutefois, le recours à une ventilation appropriée fait partie des bonnes pratiques de l'industrie.</p> <p>Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes, de même qu'à la fin de la journée.</p> <p>Echelle de production</p> <p>Porter un masque anti-poussière P2.</p> <p>Vêtements de travail.</p> <p>Porter des gants appropriés. &gt; 8 heures Temps avant transperçement: Baoutchouc butyl Néoprène 4-8 heures Temps avant transperçement: Teflon</p> <p>Lunettes de sécurité avec protections latérales.</p>
	<b>Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition.</b>	
	<b>Choisir les protections personnelles adaptées aux risques de l'exposition.</b>	

9 Propriétés physiques et chimiques				
Aspect	Solide. [Granules]			
Couleur	Brunâtre			
Odeur	Inodore.			
Seuil d'odeur				
Poids Moléculaire				
pH	>4.5 (Concentration 10%)			
Point d'ébullition	Se décompose >200 °C			
Point/ intervalle de fusion	169 °C			
Point éclair	Non applicable.			
Inflammabilité	Non applicable.			
Température d'auto-inflammation	Non applicable.			
Température de décomposition	Non applicable.			
Limite d'explosivité inférieure	Non applicable.			
Limite d'explosivité supérieure	Non applicable.			
Energie minimale d'ignition	Non applicable.			
Température critique	Non applicable.			
Densité relative				
Densité				
Densité sans tassement	env. 1150 kg/m3			
Pression de vapeur à 20°C				
Densité de vapeur				
Coefficient de partage n-octanol/eau				
Viscosité				
Diamètre moyen du grain	3,6 ± 0,2 mm			
Solubilité dans l'eau	Nitrate d'ammonium: 192 g/100 ml (20°C) Composant Nitrate d'ammonium 100% soluble à l'eau			
Miscibilité				
Solubilité				
Conductivité				
Groupe de gaz				
Remarques				
10 Stabilité et réactivité				
Stabilité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).			
Conditions à éviter	Se décompose lorsque chauffé. Eviter le confinement.			
Matières à éviter	Les agents réducteurs,acides forts et bases, poudres métalliques,les matières combustibles, chromates,zinc,cuivre et alliages de cuivre,chlorates.			
Produits de décomposition dangereux	Oxydes d'azote (NO, NO2)			
11 Informations toxicologiques				
Toxicité aiguë				
<b>Composants</b>	<b>Test</b>	<b>Espèces</b>	<b>Voie</b>	<b>Résultat</b>
Nitrate d'ammonium	LD50	Rat	Cutané	>5000 mg/kg
	LD50	Rat	Orale	2950 mg/kg
	LD50	Rat	Orale	2800 mg/kg
	LD50	Rat	Orale	2462 mg/kg
	LD50	Rat	Orale	2217 mg/kg
	LC50	Rat	Inhalation poussière et brouillards	88 mg/L ( 4 heures)
Irritation				
Sensibilisation				
Toxicité chronique		Aucun effet important ou danger critique connu.		
Cancérogénicité		Aucun effet important ou danger critique connu.		
Toxicité pour la développement et la fertilité		Aucun effet important ou danger critique connu.		

Mutagénicité						
Composants	Test	Proef	Resultaat			
Nitrate d'ammonium	-	In vitro; Bactéries; oui et non: même résultat	Négatif			
Classification						
Composants	ACGIH	IARC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Nitrate d'ammonium	-	2A	-	-	-	-
Remarques		L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.				
12 Informations écologiques						
Composants		Demi-vie aquatique	Photolyse	Bio-dégradabilité		
Nitrate d'ammonium		-	-	facilement		
Composants		Test	Période	Résultat		
Nitrate d'ammonium		Daphnie (EC50) Algues (IC50) Poisson (LC50)	48 heures 72 heures 96 heures	10-100 mg/L 10-100 mg/L 10-100 mg/L		
Composants		LogPow	Facteur de bioconcentration	Potentiel bioaccumulatif		
Nitrate d'ammonium		-3,1	-	faible		
Mobilité		Pour les données sur l'état physique et la solubilité, consulter la section 9.				
Persistance et dégradabilité						
Potentiel de bioaccumulation		Facilement biodégradable Ce produit a un potentiel de bioaccumulation faible.				
Écotoxicité		Le produit ne contient pas d'halogènes liés par une fonction organique pouvant conduire à une valeur HOA (Halogène organique absorbable) dans l'eau de décharge.				
13 Considérations relatives à l'élimination						
Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.						
Méthodes d'élimination		Évacuer les déchets conformément aux règles nationales/locales en matière de protection de l'environnement. Possibilité de biodégradation contrôlée en traitement des eaux résiduaires.				
14 Informations relatives au transport						
Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	Ammonitrate 24 (+7)	-	-		-
Classe ADN	Non réglementé.	Ammonitrate 24 (+7)	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	Ammonitrate 24 (+7)	-	-		-
Classe IATA	Non réglementé.	Ammonitrate 24 (+7)	-	-		-

<b>15</b>	<b>Informations réglementaires</b>	
	<b>Le destinataire à la responsabilité de bien connaître les réglementations nationales et locales.</b>	
	<b>Classification CE</b>	ENGRAIS CE
	<b>Symboles de danger</b>	Selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.
	<b>Phrases R et S</b>	Selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE ce produit ne nécessite pas d'étiquetage.
	<b>National Fire protection Association (U.S.A)</b>	
<b>16</b>	<b>Autres données</b>	
	<b>Phrases de risque</b>	-
	<b>Phrases de sécurité</b>	-
	<b>Symboles</b>	-
	<b>Classification de stockage</b>	France: rubrique 1331-III
	<b>Date FTS précédente</b>	18-9-2007
	<b>Modifications en cette version</b>	changement d'adresse
	<b>Références</b>	
<p>Sont réputées fiables toutes les informations fournies par DSM concernant les propriétés, les caractéristiques et l'emploi du produit. Ces informations sont le résultat de la recherche, documentation comprise. Toutefois, la responsabilité de DSM ne saurait en aucune façon être engagée pour un fait relatif à ces informations, à ce qui peut être attendu du produit, aux résultats qui peuvent être obtenus par l'emploi du produit ou par l'utilisation des informations le concernant, ou encore pour un dommage quelconque résultant du produit ou des informations le concernant.</p> <p>Il appartient à l'acheteur de vérifier la qualité ainsi que toutes les autres propriétés du produit, celui-ci assumant la pleine responsabilité de l'utilisation du produit et des informations le concernant.</p> <p>La responsabilité de DSM ne saurait, en outre en aucune façon, être engagée en cas de contrefaçon de marque, de brevet ou de violation de droits dont pourrait être titulaire un tiers se rapportant à la fabrication, la formulation, l'usage ou la vente du produit, ou à l'utilisation des informations concernant le produit.</p>		